

MERCREDI 14 OCTOBRE 2015

Procès-Verbal d'une session ordinaire du Conseil de la Municipalité de Boileau, tenue dans la salle du Conseil, située au 702, chemin de Boileau, à Boileau, Québec, le mercredi 14 octobre 2015 à 20 heures. Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire suppléant Harold Linton

SONT PRÉSENTS :

M Pierre Auclair Mme Nicole Blondin
M Wayne Conklin

M Mathieu Dessureault et M Michel Grenier directeur général et secrétaire-trésorier sont également présents.

EST ABSENT : M Yan Montpetit (absence motivée), M Henri Gariépy (vacances), Mme Marie-Ève Dardel (absence motivée)

7 contribuables assistent à la séance.

Le maire suppléant soumet à madame et messieurs les conseillers l'ordre du jour déposé par le secrétaire-trésorier à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. L'ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1. Adoption du procès-verbal du 4 septembre 2015- séance extraordinaire
 - 3.2. Adoption du procès-verbal du 9 septembre 2015 - séance régulière
4. Présentation des Loisirs de Boileau
5. Rapport de Comité
 - 5.1. Rapport du Comité Voirie du 8 septembre 2015
6. Période de questions
7. Affaires en cours.
 - 7.1. Pour accepter la démission du directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Boileau M Mathieu Dessureault
8. Rapports.
 - 8.1. Rapport du Maire des activités pour le mois de septembre 2015.
 - 8.2. Rapport des dépôts de la secrétaire-trésorière adjointe.
 - 8.3. Rapports des inspecteurs municipaux
 - 8.3.1. Dépôt des travaux de voirie à faire en octobre 2015.
 - 8.3.2. Rapport de voirie du mois de septembre 2015.
 - 8.3.3. Rapport de l'inspecteur en bâtiment & environnement du mois de septembre 2015.
9. Finances
 - 9.1. Pour adopter les comptes fournisseurs du mois de septembre 2015.
10. Correspondances
11. Affaires nouvelles
 - 11.1. Pour l'embauche de M Michel Grenier à titre de directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Boileau.
 - 11.2. Pour un contrat prévoyant la fourniture de 4 000 tonnes de sable d'hiver pour les chemins municipaux.
 - 11.3. Pour l'inscription à une formation sur le logiciel de PG Megagest.
 - 11.4. Pour indiquer les travaux routiers que la Municipalité de Boileau désire voir prioriser sur le réseau supérieur du MTQ.
 - 11.5. Pour un mandat au directeur général afin de procéder à un appel d'offre et conclure une entente pour fournir et livrer 4 000 tonnes de gravier MG20.

- 11.6. Pour autoriser le directeur général à signer l'entente pour la coupe et la disposition du bois du terrain adjacent au garage.
12. Période de questions
13. Clôture de la séance.

1. OUVERTURE

Monsieur le maire annonce l'ouverture de la séance à 20 h05

15-10-165 2. POUR ADOPTER L'ORDRE DU JOUR

Après lecture de l'ordre du jour.

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

L'ordre du jour, ci-dessus décrit soit adopté tel que présenté

Adoptée à l'unanimité les conseillers.

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

15-10-166 3.1. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 SEPTEMBRE 2015 - SÉANCE EXTRAORDINAIRE

ATTENDU que les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal du 4 septembre 2015 séance extraordinaire l'ayant reçu au moins sept jours avant la tenue de cette séance;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

Le procès-verbal de la séance extraordinaire du 4 septembre 2015 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-10-167 3.2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2015 - SÉANCE RÉGULIÈRE

ATTENDU que les membres du conseil déclarent avoir lu et renoncent à la lecture du procès-verbal du 9 septembre 2015, séance ordinaire l'ayant reçu au moins sept jours avant la tenue de cette séance;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2015 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers

4. PRÉSENTATION DES LOISIRS DE BOILEAU

Aucun membre des loisirs pour faire la présentation

5. RAPPORT DE COMITÉ

5.1. RAPPORT DU COMITÉ VOIRIE DU 8 SEPTEMBRE 2015

Membre du Conseil présent : M Gariépy, M Linton, Mme Blondin, M Montpetit et M Conklin.

6. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire répond aux questions des citoyens présents

7. AFFAIRE EN COURS

15-10-168

7.1. POUR ACCEPTER LA DÉMISSION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE BOILEAU M MATHIEU DESSUREAULT

ATTENDU que M Mathieu Dessureault a remis aux membres du Conseil sa démission à titre de directeur général et secrétaire-trésorier;

ATTENDU que le Conseil désire souligner tout particulièrement, la qualité du travail accompli, son professionnalisme et le degré d'implication qu'a su faire preuve M Mathieu Dessureault tout au long de son passage à Boileau;

ATTENDU que le Conseil lui souhaite beaucoup de succès dans les nouveaux défis qui l'attendront;

ATTENDU que M Dessureault est d'accord pour offrir son soutien dans les prochaines semaines pour le suivi des dossiers et l'aide à la transition du nouveau directeur général;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil accepte la démission de M Mathieu Dessureault en date du 9 octobre 2015.

QUE :

Les heures accumulées travaillées de même que les vacances dues et à venir lui soient payées conformément aux dispositions du contrat.

ET QUE :

Le Conseil autorise le nouveau directeur général à faire appel au besoin, à M Dessureault pour le suivi des dossiers et pour une aide à la transition selon le même tarif horaire et la politique de frais de déplacement en vigueur.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier.

8. RAPPORTS

8.1 RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le pro maire indique que le rapport des activités du mois de septembre 2015 sera présenté par le maire à la session de novembre 2015.

8.2 RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE

Au mois de septembre 2015, des dépôts ont été effectués pour un montant de 40 114.58 \$ et nous avons des chèques postdatés pour 2015 d'une valeur de 38 550.41 \$

8.3 RAPPORT DES INSPECTEURS MUNICIPAUX

8.3.1 DÉPÔT DES TRAVAUX À FAIRE EN OCTOBRE 2015

Monsieur Mathieu Dessureault dépose une liste des travaux de voirie à faire pour le mois d'octobre 2015, lequel sera classé aux archives # 102-102-02.

8.3.2 RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS DE SEPTEMBRE 2015

Monsieur Mathieu Dessureault dépose un rapport des travaux de voirie effectués pour le mois de septembre 2015, lequel sera classé aux archives # 102-102-03

8.3.3 RAPPORT DE L'OFFICIER MUNICIPAL RESPONSABLE DES BÂTIMENTS ET DE L'ENVIRONNEMENT

Monsieur Mathieu Dessureault dépose un rapport de l'officier municipal responsable des bâtiments et de l'environnement, pour le mois de septembre 2015, lequel sera classé aux archives # 102-102-04.

9. FINANCES

15-10-169

9.1. POUR ADOPTER LES COMPTES FOURNISSEURS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2015

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

Les comptes à payer du mois de septembre 2015 d'une somme de 87 753.47 \$ soient payés, et que le secrétaire-trésorier soit autorisé à débiter les affectations budgétaires concernées du budget 2015.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier.

10. CORRESPONDANCE

11. AFFAIRES NOUVELLES

15-10-170

11.1. POUR L'EMBAUCHE DE M MICHEL GRENIER À TITRE DE DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER DE LA MUNICIPALITÉ DE BOILEAU.

ATTENDU la démission de Monsieur Mathieu Dessureault à titre de directeur général et secrétaire-trésorier en date du 9 octobre 2015;

ATTENDU qu'une offre d'emplois pour le poste a été publiée dans les journaux locaux, le site web de la Municipalité et le site l'UMQ;

ATTENDU qu'un comité administratif a été mis en place afin d'effectuer la présélection et l'analyse des 15 candidatures qui ont été reçues pour le poste;

ATTENDU que parmi le lot de candidatures, quatre ont été sélectionnés pour des entrevues d'embauche avec le comité;

ATTENDU que suite aux entrevues d'embauche, la candidature de Monsieur Michel Grenier a été retenue unanimement par les membres du comité;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

Le Conseil de la Municipalité Boileau procède à l'embauche de Monsieur Michel Grenier à titre de directeur général et secrétaire-trésorier.

QUE :

Le Conseil autorise le maire de Boileau à procéder à la signature d'un contrat de travail entre les parties afin d'y consigner les différentes conditions de travail et les modalités applicables, entres autres, pour une cinquième journée de travail.

QUE :

M Michel Grenier soit nommé administrateur principal pour le compte bancaire de la caisse Desjardins et qu'il puisse signer les chèques bancaires pour et au nom de la Municipalité

ET QUE:

Conséquemment aux tâches, fonctions et responsabilités qui soient dévolues par la loi à M Michel Grenier à titre de directeur général et secrétaire-trésorier, que celui-ci puisse signer tous autres documents nécessaires à sa fonction pour le bon fonctionnement de la Municipalité.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-10-171

11.2. POUR UN CONTRAT PRÉVOYANT LA FOURNITURE DE 4 000 TONNES DE SABLE D'HIVER POUR LES CHEMINS MUNICIPAUX.

ATTENDU que le Conseil a mandaté le directeur général afin de procéder à un appel d'offres auprès d'entreprises de la région pour fournir 4 000 tonnes

métriques de sable d'hiver pour les chemins municipaux par l'entremise de la résolution no 15-09-161

ATTENDU qu'après validation et en prenant en compte les considérations relatives aux temps de livraison, le plus bas soumissionnaire est carrière de M Donald Meyer à Boileau;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité procède à l'achat d'une quantité approximative de 4 000 tonnes de sable à sabler de catégorie 0 à 3/8'' au prix de 5.233 \$ la tonne métrique incluant les redevances municipales, mais, plus les taxes applicables.

QUE :

Les employés de la voirie soient chargés du transport de la sablière jusqu'au dépôt de la municipalité.

ET QU' :

Une entente soit signée entre les deux parties afin de préciser et officialiser les modalités de l'entente.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers
(M Wayne Conklin s'abstient de voter)

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier.

15-10-172

11.3 POUR L'INSCRIPTION À UNE FORMATION SUR LE LOGICIEL DE PG MEGAGEST.

ATTENDU qu'une formation pour le logiciel informatique de la Municipalité PG Megagest est nécessaire pour le nouveau directeur général ;

ATTENDU que cette formation va aussi bénéficier à l'adjointe administrative de la Municipalité;

POUR CES MOTIFS:

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité procède à l'inscription du personnel administratif de la Municipalité pour la formation de PG Megagest sur le module grand livre au coût de 195\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier.

15-10-173

11.4 POUR INDIQUER LES TRAVAUX ROUTIERS QUE LA MUNICIPALITÉ DE BOILEAU DÉSIRE VOIR PRIORISER SUR LE RÉSEAU SUPÉRIEUR DU MTQ

ATTENDU que la MRC de Papineau invite chaque année les municipalités de son territoire à préciser par résolution les travaux routiers qu'elle désire voir prioriser sur le réseau supérieur du ministère des Transports du Québec (MTQ);

ATTENDU que les priorités identifiées par le Conseil de Boileau des trois dernières années n'ont pas été retenues et que ces travaux sont toujours d'actualités;

POUR CES MOTIFS :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole Blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

La municipalité de Boileau demande au MTQ, par l'entremise de la table des partenaires du transport terrestre, que les courbes du chemin de Boileau, à la hauteur du chemin Lac-à-la-Croix, soient coupées pour s'assurer de la sécurité des citoyens et des usagers de la route.

QUE :

La Municipalité demande également au MTQ de procéder à l'élargissement de l'accotement sur un des côtés du chemin de Boileau afin d'y recevoir une piste cyclable.

ET QUE :

De concert avec la Municipalité de Namur, qu'il soit demandé conjointement que le MTQ procède au resurfacement du chemin de Boileau entre la Municipalité de Namur et celle de Boileau

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

15-10-174

11.5. POUR UN MANDAT AU DIRECTEUR GÉNÉRAL AFIN DE PROCÉDER À UN APPEL D'OFFRE ET CONCLURE UNE ENTENTE POUR FOURNIR ET LIVRER 4 000 TONNES DE GRAVIER MG20.

ATTENDU que le Conseil désire dès cette année, s'approvisionner en gravier MG20 pour les travaux et rechargements prévus en 2016 de manière à pallier à toutes urgences potentielles au cours du printemps 2016;

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par M. Wayne Conklin
et **RÉSOLU**

QUE :

Le conseil mandate le directeur général afin de procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture et la livraison des 4 000 tonnes de gravier MG20 nécessaire pour les travaux de voirie de 2016.

ET QUE :

Le Conseil autorise le directeur général, à la suite de l'appel d'offres, de conclure et signer l'entente, pour et au nom du Conseil, avec le plus bas soumissionnaire conforme

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS POUR DÉPENSE PROJETÉE

Je soussigné, certifie par la présente, qu'il a les crédits suffisants pour les fins auxquelles la dépense précitée est projetée par le Conseil.

Michel Grenier, secrétaire-trésorier

15-10-175 **11.6 POUR AUTORISER LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À SIGNER L'ENTENTE POUR LA COUPE ET LA DISPOSITION DU BOIS SUR LE TERRAIN ADJACENT AU GARAGE**

ATTENDU que la Municipalité doit aménager le terrain adjacent au garage pour déménager le dépôt de sable et de sel

POUR CE MOTIF :

Il est **PROPOSÉ** par Mme Nicole blondin
et **RÉSOLU**

QUE :

La Municipalité mandate le directeur général afin de signer une entente pour et au nom du conseil avec M. Jean Sébastien Molloy pour la coupe et la disposition du bois sur le terrain adjacent au garage municipal.

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le Maire répond aux questions des citoyens présents

15-10-176 **13. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est **PROPOSÉ** par M. Pierre Auclair
et **RÉSOLU**

QUE :

La présente séance soit et est levée à 21h00

Adoptée à l'unanimité par les conseillers.

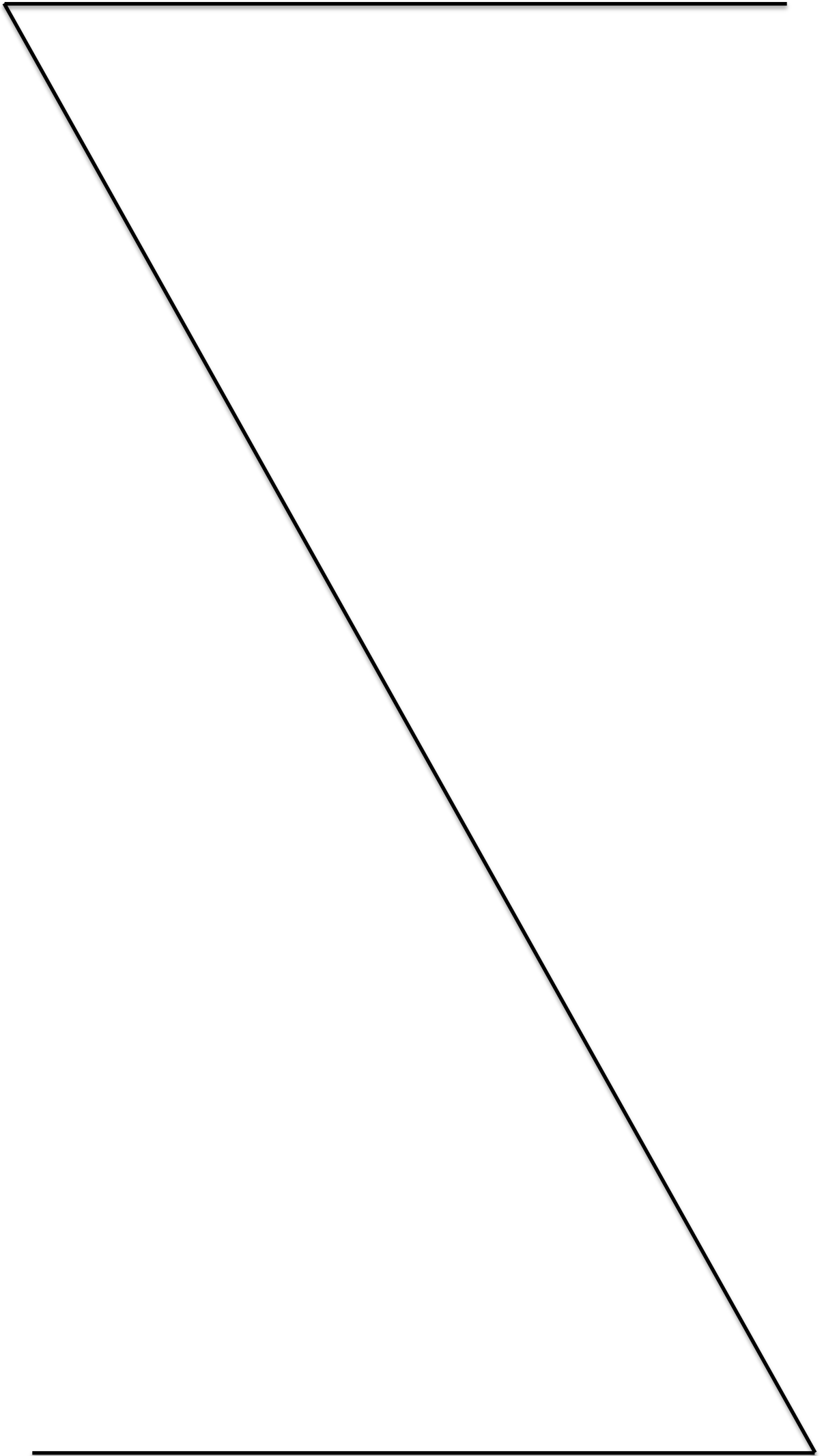
Monsieur Harold Linton
Maire suppléant

Monsieur Michel Grenier
Secrétaire-trésorier

Lors de la séance plénière 2015, tenue le 7 octobre 2015, étaient présents le maire M. Henri Gariépy et les membres suivants :

Wayne Conklin Pierre Auclair Harold Linton Nicole Blondin

Le secrétaire-trésorier, Mathieu Dessureault & Michel Grenier étaient également présents.



6400